



HAL
open science

Rencontres, convivialité, mixité, confrontations. Les espaces sociaux de l'Égypte tardive. Introduction

Bérangère Redon, Gaëlle Tallet

► To cite this version:

Bérangère Redon, Gaëlle Tallet. Rencontres, convivialité, mixité, confrontations. Les espaces sociaux de l'Égypte tardive. Introduction. *Topoi*, 20 (1), , pp.11-23, 2016. hal-01757925

HAL Id: hal-01757925

<https://hal.science/hal-01757925>

Submitted on 4 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



ORIENT - OCCIDENT

Volume 20/1
2015



*Ouvrage publié avec le concours
de la Société des Amis de la Bibliothèque Salomon Reinach*

Comité d'honneur (au 01.01.2016) :

Jean ANDREAU, Alexandre FARNOUX, Ian MORRIS, Georges ROUGEMONT, Catherine VIRLOUVET

Comité de Rédaction (au 01.01.2016) :

Marie-Françoise BOUSSAC, Roland ÉTIENNE, Jean-François SALLES, Laurianne MARTINEZ-SÈVE, Jean-Baptiste YON

Responsable de la Rédaction : Marie-Françoise BOUSSAC

Adjoint : Jean-Baptiste YON

Maison de l'Orient et de la Méditerranée — Jean Pouilloux
7 rue Raulin, F-69365 LYON

Marie-Francoise.Boussac@mom.fr

www.topoi.mom.fr

www.persee.fr/web/revues/home/prescript/revue/topoi

Diffusion : De Boccard Édition-Diffusion, 11 rue de Médicis, 75006 PARIS

Topoi. Orient-Occident 20, Lyon (2015)

ISSN : 1161-9473

Illustration de couverture : Masque de théâtre en terre cuite ornant une lampe à huile, Égypte romaine. Dessin O.Callot, d'après *Pierre Bergé, Catalogue Archéologie* (vente 1^{er} décembre 2011), p.104, n° 171.

Illustration du dos : Lutteurs, bronze du Walters Art Museum 54.1050. Dessin O.Callot.

SOMMAIRE

Fascicule 1

Sommaire	5-8
Index des auteurs	9-10
Dossiers	
<i>Rencontres, convivialité, mixité, confrontations.</i>	
<i>Les espaces sociaux de l'Égypte tardive</i>	
B. REDON et G. TALLET, « Introduction »	11-23
M. YOYOTTE, « Le “harem”, les femmes de l'entourage royal et leurs lieux de résidence aux époques tardives : espace social ou espace clos ? »	25-45
M.C.D. PAGANINI, « The gymnasium as ‘lieu de sociabilité’ in Ptolemaic Egypt: the role of private associations »	47-58
B. REDON, « Rencontres, violence et sociabilité aux bains. La clientèle des édifices balnéaires ptolémaïques »	59-87
Fr. DUNAND, « Espace public, espace privé. la convivialité des fêtes égyptiennes »	89-107
Chr. VENDRIES, « Regard sur les spectacles à Alexandrie. Le comportement du public à travers le discours de Dion de Pruse (<i>Or.</i> 32) »	109-142
S. DHENNIN, « La nécropole à l'époque hellénistique et romaine en Égypte. Espace funéraire, espace social ? »	143-164
<i>Le thème du déclin dans l'historiographie de l'Égypte et l'Orient ancien</i>	
D. AGUT, M.-P. CHAUFFRAY et A.-E. VEISSE, « Introduction »	165-166
J. MONERIE, « De Šamaš-šum-ukin à Sardanapale : Histoire d'un mythe de la décadence »	167-185
E. JAMBON, « “Fin de siècle” ou “Belle époque” ? Réflexions sur la représentation de l'Égypte tardive chez Gaston Maspero et Ernest A. Wallis Budge »	187-208
Chr. FISCHER-BOVET, « A challenge to the concept of decline for understanding Hellenistic Egypt. From Polybius to the twenty-first century »	209-237
L. MEDINI, « Chronique d'une mort annoncée ? Le crépuscule des temples et des païens d'Égypte »	239-280
Études	
M. CASEVITZ, « Grec Παράνοια, français Paranoïa »	281-291
G. ROUGEMONT, « Épigraphie delphique »	293-321
Fr. IMBERT, « L'épigraphie des traces. L'inscription monumentale peinte de Hammâm as-Sarâh en Jordanie »	323-332

SOMMAIRE

Fascicule 2

Sommaire	337-338
À propos des <i>Finances des cités grecques</i> de L. Migeotte	
V. CHANKOWSKI et D. ROUSSET, « Introduction »	339-344
J. DAVIES, « Migeotte's Finances...: <i>Altertumswissenschaft</i> and the economic historian »	345-357
O. PICARD, « Monnaies et finances publiques dans la cité grecque »	359-368
D. ROUSSET, « Les fonds sacrés dans les cités grecques »	369-393
P.J. RHODES, « Léopold Migeotte on Athenian Finance »	395-409
A.V. WALSER, « The Finances of the Cities of Asia Minor »	411-433
V. CHANKOWSKI, « L'apport des sources d'époque impériale à la connaissance des finances des cités grecques »	435-461
D. MENJOT, « Regard sur les finances des villes de l'Occident médiéval (XIII ^e -XV ^e siècles) »	463-476
L. MIGEOTTE, « Les finances de cités grecques un an plus tard »	477-494
Variétés	
A. AL-HUSAN, J. ALIQUOT, « Retour au pays natal. L'épithète d'un bénéficiaire du gouverneur du Diospont en Arabie »	495-502
Comptes rendus	
<i>Monde méditerranéen</i>	
R. ÉTIENNE, G. CHASTAGNARET, P. Horden et S. Kionshita, <i>A Companion to Mediterranean History</i> (2014)	503-506
<i>Orient ancien, Iran, Inde</i>	
R. BOUCHARLAT, E.R.M. Dusinger, <i>Empire, Authority, and Autonomy in Achaemenid Anatolia</i> (2013)	507-510
R. BOUCHARLAT, E.W. Sauer et al., <i>The Great Wall of Gorgan</i> (2013)	511-515
P. CALLIERI, M. Shenkar, <i>Intangible Spirits and Graven Images</i> (2014)	517-522
P. SCHNEIDER, R.A. Carter, <i>Sea of Pearls</i> (2012)	523-528
V. LEFÈVRE, C. Ferrier, <i>L'Inde des Gupta (IV^e-VI^e siècles)</i> (2015)	529-535
C. FERRIER, D. Schlingloff, <i>Fortified Cities of Ancient India</i> (2013)	537-542

Monde hellénistique

- P. BRIANT, *East and West in the World Empire of Alexander. Essays in honour of Brian Bosworth* (2015) 543-550
- P.-O. LEROY, V. Bucciantini, *Studio su Nearco di Creta* (2015) 551-556
- L. CAPDETREY, P.J. Kosmin, *The Land of the Elephant Kings* (2014) 557-565
- J. LERNER, S. Plischke, *Die Seleukiden und Iran* (2014) 567-572
- J.-Fr. SALLES, G. Lecuyot, *Fouilles d'Aï Khanoum. IX. L'habitat* (2013) 573-578
- L. SÈVE-MARTINEZ, R. Mairs, *The Hellenistic Far East* (2014) 579-588
- L. SÈVE-MARTINEZ, F. Muccioli, *Gli epiteti ufficiali dei re ellenistici* (2013) 589-597
- Ch. LEROUGE-COHEN, R. Strootman, *Courts and Elites in the Hellenistic Empires* (2014) 599-603
- L. GRASLIN-THOMÉ, S. Honigman, *Tales of High Priests and Taxes* (2014) 605-614
- Fr. PROST, J. Ma, *Statues and Cities* (2013) 615-618

Égypte et Orient de l'époque hellénistique à l'islam

- J.G. MANNING, K. Burselis et al. (éds), *The Ptolemies, the Sea and the Nile* (2013) 619-622
- J.G. MANNING, K. Blouin, *Triangular Landscapes* (2014) 623-626
- Th. FAUCHER, H.-Chr. Noeske et al., *A catalogue of the Roman provincial coins from the Alexandrian mint in Alexandria* (2014) 627-629
- G. RUFFINI, Y. Broux, *Double Names and Elite Strategy in Roman Egypt* (2015) 631-636
- S. SCHEUBLE-REITER, A.-E. Veïsse, St. Wackenier, *L'armée en Égypte* (2014) 637-644
- J.-B. YON, G.Fr. Grassi, *Semitic Onomastics from Dura Europos* (2012) 645-656
- M. SARTRE, M. Restle et J. Koder (éds), *Azra'a (Zora)* (2012) 657-659
- C. SALIOU, Chr. Shepardson, *Controlling Contested Places. Late Antique Antioch* (2014) 661-666

Grèce depuis l'époque archaïque

- M. DANA, R. Garland, *Wandering Greeks* (2014) 667-673
- J. ZURBACH, Th. Tartaron, *Maritime Networks in the Mycenaean World* (2013) 675-678
- J. WHITLEY, S. Verdan, *Le Sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros* (2013) 679-682
- M. PERRON, M. Bessios et al., *Μεθώνη Περίας I* (2012) 683-696
- W. TIETZ, I. Pernin, *Les baux ruraux en Grèce ancienne* (2014) 697-699
- T. LUCAS, A. Blaineau, *Le Cheval de guerre en Grèce ancienne* (2015) 701-706
- R. ÉTIENNE, B. Helly, *Géographie et histoire des Magnètes de Thessalie I* (2013) 707-709
- A.-C. PANISSIÉ, N. Papazarkadas (éd.), *The Epigraphy and History of Boeotia* (2014) 711-718
- M.-Th. LE DINAHET, Gr. Bonnin, E. Le Quéré (éds), *Pouvoirs, îles et mer* (2014) 719-723
- B. HOLTZMANN, A. ZAMBON, *Aux origines de l'archéologie en Grèce* (2014) 725-732

Rome et Occident

- H. BRUHNS, Ph. Kay, *Rome's Economic Revolution* (2014) 733-738
- Fr. DE CALLATAÏ, C. Apicella et al. (éds), *Les affaires de Monsieur Andreau* (2014) 739-744
- J.-Cl. DECOURT, M. P. de Hoz, *Inscripciones Griegas de España y Portugal* (2014) 745-750

RENCONTRES, CONVIVIALITÉ, MIXITÉ, CONFRONTATIONS

Les espaces sociaux de l'Égypte tardive

Introduction

Pour Aristote, c'est la capacité de l'homme à créer du lien, notamment par sa maîtrise du langage, qui en fait un animal politique, c'est-à-dire social¹. Au cœur de sa pensée politique, et aux fondements de la cité grecque selon lui, se trouve donc la *koinônia* (la communauté), qui suppose le partage d'une fin commune et sous-tend toutes les formes civilisées d'organisation humaine². Plus ou moins formalisée, cette *koinônia* s'exprime de la manière la plus aboutie dans les structures politiques de la cité-État, la *polis*³, mais elle régit également le monde domestique et la cellule familiale, l'*oikos*. Entre ces deux pôles, Aristote distingue différentes formes d'associations, qui diffèrent en terme de degré, mais pas de nature. Cette ligne force lui permet de penser le lien social dans sa totalité, en développant une conception organique de la vie en communauté : les subdivisions civiques (tribus, dèmes, phratries), les associations cultuelles privées (orgéons, thiasés, *eranoi*, synodes) et les congrégations religieuses en charge des grands sacerdoces civiques (*genê*), les communautés informelles comme les hétaires, les groupes d'amis, et les groupes reposant sur des classes d'âge (éphèbes, *néoi*) sont

-
1. Aristote, *Politique* I, 2, 1253a, *Éthique à Nicomaque* 1169b.
 2. Aristote, *Éthique à Nicomaque* 1160a.
 3. L'ouvrage récent de P. Fröhlich et P. Hamon sur les associations (FRÖLICH et HAMON 2013) s'intéresse d'ailleurs spécifiquement au phénomène des associations dans le cadre de la cité grecque, et montre à quel point elles ont pu être constitutives de cette forme d'organisation politique. Toutefois, l'exemple de l'Égypte invite à nuancer ce point de vue.

autant de « parcelles de l'association entre concitoyens » pour reprendre la formule d'Aristote⁴.

Ces formes de sociabilité s'inscrivent dans une topographie de la cité : *agora*, assemblée du peuple, gymnases, autant de lieux où l'homme (masculin et citoyen) vit en société et côtoie l'autre. La sociabilité privée a aussi ses espaces, en premier lieu la maison, avec ses salles de réception, son gynécée. Mais il ne faut pas oublier non plus l'importance de la fontaine, notamment pour les femmes, et de la rue (c'est souvent dans la rue que Socrate exerce). Des associations, culturelles, professionnelles, voient également le jour dès l'époque classique, qui ont en quelque sorte transcendé les découpages traditionnels au sein des cités et connurent un grand essor à l'époque hellénistique⁵, de même évidemment que les grandes fêtes religieuses, et les compétitions sportives et musicales qui sont l'une des originalités de la culture grecque. Là encore, des lieux sont associés à ces rencontres : bâtiments des théâtres et des gymnases, locaux des associations avec leurs salles de banquets et leurs lieux de culte.

Malgré tout, il n'est pas évident de désigner ces multiples lieux où l'on pouvait se rencontrer, que ce soit d'ailleurs dans l'antiquité ou à l'époque contemporaine, par un terme ou une expression univoque. L'expression la plus couramment employée en français est celle de « lieux de sociabilité », mais la notion de sociabilité comporte une nuance de « disposition à », qui donne souvent à la formule une connotation positive⁶. Or, plus que des espaces dans lesquels on vivait ensemble des relations sociales apaisées, organisées et souhaitées, nous voulions évoquer aussi, dans ce dossier, des lieux – ouverts ou fermés, publics ou privés, construits ou informels, pérennes ou temporaires – où la mixité des publics pouvait engendrer des rencontres de diverses natures, susceptibles éventuellement de tourner à l'affrontement ou à la confrontation. D'autres termes ou expressions de la langue française étaient alors disponibles, mais aucun n'était tout à fait

4. *Ibid.* Voir sur ce point ISMARD 2010.

5. Le terme d'« association » renvoie à des associations privées ou « volontaires » (KLOPPENBORG et WILSON 1996), c'est-à-dire des groupements nés de l'initiative individuelle ou collective et qui ne relèvent pas de subdivisions de l'État (comme les *dèmes* ou les *phratries*).

6. La sociabilité est ainsi définie dans le *Littré* : « Disposition innée qui porte les hommes et plusieurs autres animaux à vivre en société » ; plus récemment, le *Petit Robert* en donnait la définition suivante : « Aptitude à vivre en société ». Dans le domaine de la psychologie et des sciences de l'âme, le terme a une définition plus large et le *Dictionnaire de psychiatrie*, paru en 2013, indique : « Aptitude d'un individu à vivre en société, qui lui permet d'assurer positivement des relations interpersonnelles dans une perspective d'échange et de respect mutuel, excluant le plus possible domination, agressivité et soumission ». Finalement, les sociologues préfèrent une définition plus neutre, qui nous convient mieux : la sociabilité est la « forme pure de l'action réciproque entre deux ou plusieurs personnes » (MERCKLÉ 2011, p.40).

satisfaisant : « lieux de rencontres » a une connotation qui évoque les lieux de plaisir ; « espaces publics » ne prend pas en compte les rencontres qui pouvaient avoir lieu dans le cadre domestique ; « lieux de mixité » serait plus adapté, mais il ne s'agit pas d'une expression courante et il faudrait en donner une définition nécessairement développée. Finalement, le terme anglais de *social spaces*, « espaces sociaux », nous a paru plus neutre que les expressions précédemment citées, et convenir davantage à l'esprit de la septième journée d'étude de l'atelier Aigyptos, dont les actes sont en partie publiés ici.

Une sociabilité sans cité

Nous l'avons vu, le modèle aristotélicien instaure une continuité « naturelle » entre les différentes formes de sociabilité et un système politique qui est celui de la cité. Mais l'Égypte hellénistique est un monde sans cité ; hors d'Alexandrie, Ptolémaïs et Naucratis, les Gréco-macédoniens ont donc dû inventer et remodeler des formes de sociabilité leur permettant de continuer à vivre leur hellénité, sans toutefois exercer de représentation politique. Réfléchir à la question des relations sociales hors du contexte de la cité grecque nous invite donc à nous affranchir du modèle aristotélicien, qui par ailleurs pose de nombreuses difficultés à l'historien en ce que sa vision organiciste ne peut penser le lien qu'entre citoyens, c'est-à-dire entre hommes libres. Certes, cette vision exclusive d'une sociabilité fondée sur l'entre-soi conserve largement sa pertinence dans le cadre de la société « coloniale » qu'a pu être celle de l'Égypte hellénistique au moins jusqu'à la fin du III^e s. av. J.-C., et la composante grecque de la société égyptienne a cherché, à bien des égards, à recréer en dehors de la cité des formes et des lieux de sociabilités qui lui étaient associés. Toutefois, ce serait une fausse piste que d'occulter la part de l'héritage égyptien dans les formes de sociabilité qui se font jour alors. De fait, même si les Grecs sont en situation de domination dans la société née de la conquête d'Alexandre, ils restent numériquement minoritaires⁷, environnés par une culture autre et affirmée. Ils sont à bien des égards des *outsiders*, ou en tout cas contraints à intégrer la présence de l'Autre dans leur construction du lien social.

Et de fait, l'Égypte pharaonique a produit des espaces sociaux particuliers, tout à fait indépendants du cadre de la cité grecque classique : ainsi, le succès des associations en Égypte tardive peut sans doute en partie s'expliquer par la longue tradition égyptienne en ce domaine⁸. Elles se situent dans la continuité d'un autre espace créateur de rencontres : le temple égyptien, qui accueillait dans ses espaces périphériques des foules importantes lors des fêtes, des processions et des consultations oraculaires, mais hébergeait aussi en son sein des activités autres

7. CLARYSSE et THOMPSON 2006, FISCHER-BOVET 2011.

8. Voir CENIVAL 1972.

que cultuelles, avec des ateliers d'artisans, des écoles, et un personnel nombreux. Et même si le saint des saints était sans doute fermé au public, certains espaces des sanctuaires étaient incontestablement accessibles aux pèlerins et aux fidèles de toutes origines culturelles⁹. Les palais, la cour du pharaon jouaient un rôle similaire à celui des temples ; espace réservé au pharaon, ils accueillait néanmoins une population mélangée, faite de membres de la famille et de l'entourage royaux, d'administrateurs, de courtisans, d'artisans. Enfin, au plan local, les villes et villages égyptiens formaient et contenaient des espaces sociaux où s'exprimaient des liens de solidarité multiples, illustrés par les proverbes démotiques qui émergèrent au premier millénaire avant notre ère¹⁰.

L'Égypte des Ptolémées a donc vu la cohabitation, la confrontation et la rencontre de cultures aux organisations sociales déjà fortement établies, et dans lesquelles les espaces sociaux jouaient un rôle structurant. La rencontre de ces univers nous a semblé porter en germe des réflexions intéressantes sur la confrontation des traditions dans ce domaine. Il nous a paru également utile d'élargir notre étude au début de l'époque romaine, qui voit s'opérer de grands changements dans les structures sociales de l'Égypte¹¹, dont l'impact sur les modes d'organisation, de rassemblement et de rencontres de ses populations est net.

Topographie et typologie des sociabilités

Les travaux sur les espaces sociaux et les sociabilités anciennes se sont multipliés ces dernières années¹² ; ils ont concerné avant tout les mondes grecs et romains, et plus particulièrement les associations qui ont fleuri partout en Méditerranée à partir de l'époque classique¹³. Des études ont déjà été menées sur des

9. FRANKFURTER 1998 et la contribution de Fr.Dunand dans ce volume ; sur la propagande bilingue autour des oracles, voir TALLET 2011 ; 2012.

10. AGUT 2011.

11. BOWMAN et RATHBONE 1992.

12. Il est inutile ici de tenter de rappeler l'ensemble de la bibliographie sur le thème, tant celle-ci est vaste et en constant renouvellement. Voir simplement les parties IV, V et VI de l'ouvrage récent de M.PEACHIN, *The Oxford Handbook of Social Relations in the Roman World*, Oxford (2011), consacrées aux lieux, aux manifestations et aux formes de la sociabilité dans le monde romain.

13. Nous ne ferons pas ici de rappel bibliographique, puisque cela a été fait récemment dans FRÖHLICH et HAMON 2013. Signalons simplement, depuis, la tenue de deux colloques sur le thème des associations antiques : O.Rodríguez Gutiérrez, B.Soler Huertas, N.Tran, B.Goffaux, « Les lieux de réunion des associations romaines. Regards croisés de l'archéologie et de l'histoire », 7-9 mars 2013, Séville, et

espaces ou des moments sociaux de l'Égypte tardive, notamment dans le domaine de la musique, du théâtre et des festivités¹⁴. Mais sur les lieux en particulier, à part le gymnase qui a retenu l'attention depuis longtemps¹⁵, on manque de véritables synthèses et de comparaisons entre les différents types d'espaces sociaux qu'a connus l'Égypte tardive. Surtout, il est rare de voir mêler les informations tirées des sources écrites et celles issues de l'archéologie. Pour pallier ce manque, nous avons souhaité nous inscrire dans le renouveau historiographique décrit plus haut, et nous pencher sur le cas particulier de l'Égypte grecque et romaine, en ne nous interdisant pas des incursions vers l'époque pharaonique.

Le présent dossier réunit sept études de cas qui s'intéressent à des espaces sociaux – qu'il s'agisse du harem (M. Yoyotte), des bains (B. Redon), du gymnase (M.C. Paganini) ou encore des nécropoles (S. Dhennin), et à des moments, des occasions au cours desquelles les populations égyptiennes étaient susceptibles de se rencontrer : représentations théâtrales et musicales (Chr. Vendries) et fêtes (Fr. Dunand). Les données sont disparates : sur le plan archéologique, certains lieux sont bien connus, et de longue date, comme les bains, ou peuvent être désormais mieux reconnus sur le terrain grâce à plusieurs découvertes récentes (locaux d'association, nécropoles), tandis que d'autres n'ont laissé aucune traces reconnaissables, tels les gymnases. La même hétérogénéité apparaît pour les sources textuelles : les papyrus portant sur les fêtes, leurs participants et leur déroulement aux époques ptolémaïque et romaine sont nombreux, tandis que le public des théâtres égyptiens n'apparaît que dans le discours d'un orateur non-égyptien, Dion de Pruse.

Malgré tout, la confrontation des données permet de répondre à plusieurs des questions posées de manière récurrente lors de la journée d'étude : où sont situés les espaces sociaux dans les localités égyptiennes ? Existe-t-il des solidarités topographiques entre ces espaces, des complémentarités ? Peut-on en dresser une typologie ? Quels types de rencontres s'y déroulent ? Comment les populations mises en présence y interagissent-elles ? Enfin, quels sont les effets de la confrontation des traditions égyptiennes, grecques, éventuellement latines, dans le domaine du vivre ensemble, sur les espaces et les comportements ? Y a-t-il des particularités égyptiennes décelables dans ces espaces et ces comportements ?

Les articles de ce dossier apportent des réponses diverses à ces questions, dont nous voudrions pointer ici les résultats qui nous semblent les plus saillants.

V. Gabrielsen, M. C. Paganini, « A World of Well-Ordered Societies ? The Rules and Regulations of Ancient Associations », Athènes, 22-23/05/2014.

14. Voir l'article pionnier de WESTERMANN 1932, ainsi que l'étude fondamentale de PERPILLOU-THOMAS 1993. Cf. également la bibliographie de Chr. Vendries dans ce dossier sur le théâtre et les représentations musicales.

15. BRADY 1936, LEGRAS 1999, HABERMANN 2004, ainsi que les travaux récents de M.C. Paganini.

Tout d'abord, c'est sans doute une tautologie, mais elle vaut la peine d'être soulignée : les occasions de rencontres étaient nombreuses et diverses dans l'Égypte tardive. Tous les articles de ce dossier en sont les témoins. Ainsi, il était apparemment de coutume à l'époque hellénistique, en tout cas pour un fonctionnaire en déplacement dans la *chôra* ou pour un jeune homme résidant dans le Fayoum, d'aller aux bains collectifs tous les deux jours (B.Redon). Les fêtes semblent rythmer le calendrier égyptien et toutes les occasions étaient bonnes (mariage, anniversaire, passage à l'âge adulte, et même enterrement), pour se réunir (Fr.Dunand). Les associations prévoyaient aussi des réunions fréquentes, notamment à l'occasion de grandes fêtes, où il était alors prévu de boire et de manger, actes centraux des sociabilités antiques. Ces lieux et moments de convivialité et de sociabilité contiennent une dimension festive qui a été particulièrement soulignée par G.W.Bowersock, lorsqu'il évoque les « confréries joyeuses » concentrées sur l'organisation de banquets communs et le plaisir d'être ensemble¹⁶. On retrouve cette dimension festive dans l'article de Fr.Dunand et dans celui de Chr.Vendries sur les spectacles alexandrins. La démesure des réactions de la foule face aux spectacles est décrite dans le discours de Dion qu'il analyse, mais ce dernier reconnaît aussi que le public alexandrin s'enthousiasme parfois à bon escient et est grand connaisseur, notamment de la citharôdie. Toutefois, le côté sombre des rencontres humaines n'est jamais complètement absent : les rencontres ne sont pas toujours joyeuses. Ainsi, B. Redon rappelle les nombreux cas de violence (notamment entre femmes) enregistrés dans les bains ptolémaïques et Fr. Dunand ouvre sa réflexion sur un exemple de jeunes femmes agressées sexuellement lors de fêtes.

À côté de cette diversité des comportements et des pratiques, et sans aucun doute en lien avec eux, on note aussi une diversité des espaces sociaux en Égypte tardive. Au travers des quelques exemples développés dans ce dossier, il nous semble en effet qu'il est possible d'en établir une typologie et de mettre en évidence leur rôle auprès des populations égyptiennes. C'est sur cette typologie que nous voudrions surtout insister.

Au premier abord, certains espaces sociaux étudiés dans ce dossier mettent en évidence le contexte original d'une Égypte lagide dans laquelle des Grecs en position dominante mais minoritaire font également l'apprentissage (pour nombre d'entre eux) de la vie dans un royaume. En effet, dans le nouveau système politique qui les accueille, ils ne jouent plus le rôle de citoyens (si jamais toutefois ils l'avaient tenu dans leurs contrées d'origine), mais deviennent sujets d'un roi macédonien. Peut-être pour pallier ce manque de reconnaissance en tant que citoyen, et aussi parce que tout colon tente, en tout cas dans un premier temps, de reconstituer son environnement d'origine, on voit fleurir sur le sol égyptien des gymnases, des locaux d'association, des bains, des chapelles dédiées à des divinités helléniques ou à la dynastie régnante. Les articles de Mario Paganini sur

16. BOWERSOCK 1999.

les gymnases et de Bérangère Redon sur les bains, montrent en effet la profusion d'édifices construits jusque dans de modestes villages du Fayoum.

Certains de ces espaces sociaux, les gymnases et les associations liées à l'armée et/ou au culte dynastique, permettent aux personnes qui les fréquentent (essentiellement des colons et soldats gréco-macédoniens) d'exprimer leur différence avec ceux qui ne fréquentent pas ces institutions, et leur ressemblance avec les autres membres. Ils se caractérisent par une relative fermeture et le rôle qu'ils jouent dans la définition, souvent par l'exclusion, de l'identité de leurs membres. C'est dans ce cadre quelque peu faussé que semble se reconstituer avec le plus d'évidence la sociabilité telle qu'elle est définie par Aristote : celle d'un club de *happy few*, de gens qui « font route ensemble » (*sumporeuontai*) car ils y ont de l'intérêt et partagent une fin commune, mais aussi parce qu'ils sont engagés dans des relations d'égalité et de réciprocité, la *philia*. La sociabilité des cités grecques est en effet une sociabilité des *insiders* qui laisse de côté la mixité – la confrontation avec l'Autre (le non-citoyen, le barbare) ne peut être que périphérique et accidentelle, graduée (les femmes et enfants de citoyens ou les métèques peuvent y trouver une place). Ces formes de sociabilité servent la reproduction de l'entre-soi, « assurant l'incessante éducation politique du citoyen grec », pour reprendre une formule de Moses Finley¹⁷, et ce même en dehors des cadres de la cité dans le dossier qui nous occupe.

À bien des égards, le succès de ces espaces auprès des Gréco-macédoniens d'Égypte rappelle la faveur du phénomène associatif auprès des étrangers dans des cités hellénistiques comme Rhodes ou Délos, faveur peut-être due à la fermeture politique des cités¹⁸ : l'association joue ici le rôle de relais politique, fournit un exercice politique de substitution, comme une petite agora, elle est un lieu d'éducation civique¹⁹. Les décrets des associations des petites localités de Psénamosis et Psénemphaia, présentés par Mario Paganini, prennent ainsi pour modèle les décrets honorifiques des cités grecques classiques, et illustrent la vitalité des associations de propriétaires terriens de la région d'Alexandrie à la fin de l'époque hellénistique et au début de l'époque romaine, ainsi que leur attachement à la culture hellène. Parmi ce premier sous-ensemble d'espaces sociaux, le gymnase surtout semble emblématique : il joue un rôle identitaire certain dans les localités égyptiennes et Mario Paganini montre bien comment des associations privées choisissent de s'associer à un gymnase, symbole par excellence de la culture grecque, dans le but de montrer l'hellénisme de leurs membres et par là-même leur position dominante au sein de la société.

17. FINLEY 1985.

18. TRÜMPER 2011 ; voir également MAILLOT 2012.

19. En effet, ces groupes reprennent, copient, imitent les institutions civiques (GABRIELSEN 2009).

On observe des évolutions au cours de l'époque hellénistique et romaine. En effet, les gymnases, qui sont essentiellement privés à l'époque ptolémaïque, ne le sont plus dans l'Égypte romaine. La domination romaine a en effet engendré une redéfinition et une plus grande fixité des statuts personnels, qui a imposé également une recomposition des lieux et des espaces de sociabilité et de regroupements des populations qui importaient dans la définition des statuts sociaux des personnes. La perte de fluidité dans les identités qui marque l'avènement du pouvoir romain – avec notamment l'apparition des généalogies destinées à justifier son appartenance à la classe des « ex-membres du gymnase » – se traduit dans la gestion des espaces sociaux. C'est ainsi que l'institution du gymnase évolue radicalement à cette époque, ainsi que le note Mario Paganini, et les associations privées qui auparavant pouvaient être associées (et surtout hébergées) par le gymnase ne sont plus dès lors attestées : le gymnase devient, sous les Romains, une institution publique, financée et gérée par la puissance publique, dont le rôle dans la définition des statuts personnels s'institutionnalise ; son accès est réglementé par l'État, qui vérifie la conformité des prétendants au statut privilégié de « ceux du gymnase »²⁰. Concurrément, les bains de propriété privée tendent à disparaître du paysage égyptien au cours des I^{er}-II^e s. apr. J.-C., et la pratique balnéaire devient, à l'époque romaine, essentiellement urbaine, dans le cadre de grands thermes construits et gérés par la puissance publique²¹.

Parallèlement à ce premier type d'espace social clos, à la clientèle sélectionnée selon des critères identitaires précis, s'ajoutent un deuxième type d'espaces sociaux, qui sélectionnent également leur clientèle, mais sont plus ouverts sur le plan ethnique. Car l'Égypte tardive a connu également des phénomènes de croisements culturels, et les catégories fiscales ou juridiques qui découpaient la société n'ont pas toujours été représentatives des brassages culturels et de la porosité des cultures. Fondamentalement, la société égyptienne d'époque gréco-romaine est en mouvement, et les Égyptiens et les autres non-Hellènes ne sont pas absents de ces lieux de rencontres. Au contraire, certains d'entre eux deviennent également des espaces d'assimilation, de rencontres et d'influences interculturelles (même les gymnases, qui finissent sans doute par intégrer des éléments des élites égyptiennes hellénisées dans la seconde moitié de l'époque hellénistique). Le cas particulier du harem royal, développé par Marine Yoyotte, rappelle que ce type d'espace existait déjà à l'époque pharaonique. Institution privée, close et réservée apparemment aux femmes et aux enfants royaux, les harems royaux étaient malgré tout porteurs de sociabilité, en jouant notamment un rôle dans l'intégration des épouses étrangères de pharaon à la culture égyptienne. L'institution s'est

20. La bibliographie sur ce sujet est trop importante pour être évoquée *in extenso* ici. Citons simplement les articles fondamentaux de MÉLEZE-MODRZEJEWSKI 1985, BOWMAN et RATHBONE 1992, VAN MINNEN 2002, et plus récemment BROUX 2013 ainsi que les travaux de thèse de M.C. Paganini.

21. REDON à paraître.

apparemment maintenue jusqu'au début de l'époque ptolémaïque (à moins que le titre de directeur du harem, mentionné sous Ptolémée II, ne soit qu'un héritage administratif d'un titre qui n'avait plus de lien avec l'institution particulière du harem royal) et son fonctionnement rappelle à plusieurs titres celui de la cour des Ptolémées, même si le caractère clos et réservé aux femmes du harem pharaonique n'a pas survécu.

Pour les époques ptolémaïque et romaine, les espaces les plus représentatifs de ces phénomènes de croisements et de mixité culturelle sont les associations (M. Paganini, S. Dhennin). La sociabilité pratiquée par leurs membres reste en grande partie fondée sur l'homophilie, qui régissait également les sociabilités des Athéniens décrits par Aristote : les membres des associations en effet se choisissaient mutuellement, et l'accès à ces institutions privées était contrôlé, selon des critères plus ou moins restrictifs. Ces pratiques relèvent clairement d'une sociabilité choisie et des sociologues comme Graham Alan ont démontré que même dans le cadre de l'amitié – relation qui se définit volontiers comme égalitaire, librement choisie, réciproque, privée, faiblement institutionnalisée (par rapport au mariage, par exemple) – des régularités sociales fortes demeurent, qui favorisent une certaine stabilité de l'ordre établi : qui se ressemble s'assemble. Par ailleurs, l'amitié qui s'exprime dans ces associations se fonde certes sur des liens d'affectivité, mais aussi sur une solidarité instrumentale (l'ami est celui sur qui on peut compter, ce qui suppose une certaine forme d'égalité sociale, économique)²², ainsi que le démontre l'exemple développé par Sylvain Dhennin sur les associations dont les membres s'engagent à rendre des honneurs funéraires à leurs ex-membres défunts. Dans cette même catégorie, on peut ranger également les fêtes privées, réservées à des invités auxquels on fait parvenir une invitation (Fr. Dunand). En revanche, l'accès aux bains n'était pas ségrégué à l'époque ptolémaïque, la seule contrainte à leur ouverture étant économique ; mais le prix d'entrée était tellement modique qu'il permettait à une large clientèle de les fréquenter²³.

Les bains appartiennent donc plutôt au troisième type qui nous a paru émerger au fil de la journée d'étude, qui s'affranchit définitivement des pratiques plus ou moins endogamiques évoquées plus haut. Il s'agit d'espaces ou d'évènements totalement ouverts, et les rencontres qui s'y opèrent sont mixtes et non choisies, à l'encontre de ce que l'on appelle couramment la sociabilité. Ces lieux créateurs de court-circuit, de raccourcis et de brassage ont souvent mauvaise presse chez les auteurs antiques (ports, lieux de plaisir) ; ce sont souvent des lieux de passage (rue, port, marché, bains) ou temporairement investis par les populations (théâtre, fête, jeux, rue). C'est dans ces espaces que s'exprime ce que Mark Granovetter a appelé la « force des liens faibles »²⁴, où le hasard peut amener à mettre en

22. Ces deux aspects de l'amitié sont développés dans ALAN 1979.

23. REDON 2011, p. 307-310, FAUCHER et REDON 2014.

24. GRANOVETTER 1973.

contact, parfois brutalement, des réseaux de sociabilité qui n'ont aucune raison de se rencontrer par ailleurs. Ces lieux sont donc facteurs de véritables rencontres (celle de l'Autre qui ne nous ressemble pas) et créateurs de dynamiques sociales. On le voit notamment dans les articles de Françoise Dunand sur les fêtes en Égypte gréco-romaine, de Bérange Redon, sur les bains d'époque hellénistique, et de Christophe Vendries, sur les spectacles musicaux et hippiques du début de l'époque romaine : fêtes, bains et spectacles sont *a priori* des lieux/événements non ségrégués, où les croisements de population pouvaient casser, pour un temps, les multiples découpages qui traversaient la population de l'Égypte grecque puis romaine. Certains de ces lieux autorisaient par exemple une mixité sexuelle : hommes et femmes fréquentent ainsi le théâtre d'Alexandrie et participent à part égale au comportement outrancier du public alexandrin, selon Dion de Pruse (Chr. Vendries). De même, les fêtes sont mixtes, et donnent lieu, souvent, à des épisodes de licence décriés par les moralistes romains (Fr. Dunand). D'autres lieux, notamment les bains (B. Redon), abolissent, en apparence et provisoirement, les hiérarchies sociales, professionnelles et les découpages ethniques, mais aussi les différences entre gens du cru et gens de passage. Cela explique que les bains soient les lieux dans lesquels les cas de violence enregistrés en Égypte ptolémaïque sont les plus fréquents, après la rue²⁵. Le théâtre d'Alexandrie est aussi un lieu de sédition et Chr. Vendries démontre comme il a pu servir d'exutoire à une population privée de ses droits civiques à l'époque romaine, au point que la folie de la foule du théâtre d'Alexandrie effraie les voyageurs : Dion de Pruse consacre l'essentiel de son discours aux Alexandrins à les tancer et à tenter de les raisonner.

On perçoit une tension dans le rôle joué par ce dernier type de lieux de rencontres : ils permettent à la fois de sortir de la stérilité d'un réseau hyperconnecté et clos sur lui-même (ce que les sociologues appellent une « clique », où tout le monde connaît tout le monde), tout en introduisant une part de risque et de déséquilibre potentiel. Le rôle de construction et de maintien de l'ordre social du carnaval et de la fête, débordements contrôlés, encadrés, est bien connu²⁶. Mais c'est là finalement un trait que l'on retrouve dans toutes les formes de sociabilité, à des degrés divers : ainsi des institutions civiques de substitution comme le gymnase jouent-elles aussi un véritable rôle de corps intermédiaires, de même que les associations, qui officient comme structures d'accueil des nouveaux arrivants (notamment les associations de soldats).

Au final, on peut ainsi dessiner une typologie des espaces sociaux de l'Égypte tardive : on trouve à la fois des espaces clos, dont le caractère identitaire est marqué (gymnases, harem) et qui réservent leur accès à un club de *happy few* dont le statut est favorisé fiscalement et symboliquement ; des espaces clos, dont les membres sont choisis (et se choisissent), qui favorisent une reproduction sociale

25. Voir les exemples recensés par J. Straus d'agressions dans la rue : STRAUS 2014.

26. Voir la bibliographie citée par Fr. Dunand dans son article.

certaine (associations, nécropoles), mais cassent certaines des barrières entre leurs membres (hommes/femmes, Égyptiens/Hellènes) ; enfin, des espaces totalement ouverts, sans ségrégation dans leur fréquentation, dont le rôle de lieux de sociabilité est plus discutable, et qui ont davantage un rôle utilitaire (les bains servent à se laver, les fêtes à célébrer les divinités ou les princes, les spectacles à se réjouir), tout en donnant aux populations des possibilités d'exutoires. Évidemment, cette typologie s'appuie sur un inventaire non exhaustif, et beaucoup d'autres *social spaces* auraient mérité notre attention : prisons, maisons de joie, marchés, temples, ports etc... Un autre aspect que nous n'avons pas abordé dans ce volume est celui du rôle et des potentialités économiques spécifiques de ces espaces. Au-delà de la *philia* et de l'entre-soi, des lieux de sociabilité comme les associations religieuses participent à la création d'une relation de confiance qui dépasse les cadres politiques ou sociaux traditionnels²⁷. Or, la confiance est un facteur économique fondamental. C'est même selon V. Gabrielsen une des dimensions centrales des associations religieuses : la religion peut ainsi être vue comme génératrice de confiance économique, construisant une « long-distance trust » déterminante notamment dans le cadre du commerce de longue distance – il n'est pas anodin que de grandes cités portuaires comme Rhodes, Délos, Athènes, aient vu l'essor de ces associations²⁸. En dépit de ces questions laissées provisoirement de côté, nous espérons avoir engagé des réflexions sur un thème particulièrement riche, qui s'applique particulièrement bien au cas de l'Égypte tardive, tant les possibilités de rencontres des populations étaient multiples et les combinaisons infinies.

Pour nous avoir offert l'accès à l'un de ces lieux de rencontres, pour nos échanges scientifiques, nous souhaitons terminer cette introduction en remerciant très chaleureusement Christiane Zivie-Coche et l'EPHE, ainsi que l'équipe HiSoMA (UMR 5189) qui a contribué au financement de cette journée. Nous remercions aussi les éditeurs de la revue *Topoi*, Marie-Françoise Boussac et Jean-Baptiste Yon, pour avoir accepté d'intégrer les actes de cette journée dans le numéro 20 de la revue.

Bérangère REDON, CNRS, UMR 5189, HiSoMA, Lyon
Gaëlle TALLET, Université de Limoges

Bibliographie

- AGUT D. 2011, « Les “petites citadelles”. La sociabilité du *tmy* “ville”, “village” à travers les sagesses démotiques », in G. GORRE et P. KOSMANN (éds), *Espaces et territoires de l'Égypte gréco-romaine, Cahier de l'atelier Aigyptos 1*, Genève-Paris, p. 107-122.
- ALLAN G.A. 1979, *A Sociology of friendship and kinship*, Londres, Boston, Sydney.
- BOWERSOCK G.I. 1999, « Les *Euémérioi* et les confréries joyeuses », *CRAI*, p. 1241-1256.

27. Voir sur cette question MAILLOT 2012.

28. GABRIELSEN 2009.

- BOWMAN A.K. et D. RATHBONE 1992, «Cities and Administration in Roman Egypt», *JRS* 82, p. 107-127.
- BRADY A. 1936, «The Gymnasium in Ptolemaic Egypt», *University of Missouri Studies* XI, 3, p. 9-20.
- BROUX Y. 2013, «Creating a New Local Elite: The Establishment of the Metropolitan Orders of Roman Egypt», *AfP* 59/1, p. 143-153.
- CENIVAL FR. DE 1972, *Les associations religieuses en Égypte d'après les documents démotiques*, BiEtud 46, Le Caire.
- CLARYSSE W. et D.J. THOMPSON 2006, *Counting the People in Hellenistic Egypt*, Cambridge.
- FAUCHER Th. et B. REDON 2014, «Le prix de l'entrée au bain en Égypte d'après les sources papyrologiques et numismatiques», in M.-Fr. BOUSSAC, S. DENOIX, Th. FOURNET et B. REDON, *Balaneia, thermes et hammams: 25 siècles de bain collectif (Proche-Orient, Égypte, péninsule Arabique)*, Le Caire, p. 835-855.
- FINLEY M.I. 1985, *L'invention de la politique*, Paris (traduction française de *Politics in the Ancient World*, 1983).
- FISCHER-BOVET Chr. 2011, «Counting the Greeks in Egypt. Immigration in the first century of Ptolemaic rule», in *Demography and the Graeco-Roman World: New Insight*, Cambridge, p. 135-154.
- FRANKFURTER D. 1998, *Religion in Roman Egypt: Assimilation and Resistance*, Princeton.
- FRÖHLICH P. et P. HAMON 2013, «Introduction. Histoire sociale et phénomène associatif dans les cités grecques d'époque hellénistique et impériale», in P. FRÖHLICH et P. HAMON (éds), *Groupe et associations dans les cités grecques (III^e s. av. J.-C.-IV^e s. apr. J.-C.)*, Hautes Études du Monde Gréco-Romain 48, Genève-Paris, p. 1-27.
- GABRIELSEN V. 2009, «Brotherhoods of Faith and Provident Planning: The Non-public Associations of the Greek World», in I. MALKIN, C. CONSTANTAKOPOULOU et K. PANAGOPOULOU (éds), *Greek and Roman Networks in the Mediterranean*, Londres, p. 183-210.
- GRANOVETTER M. 1973, «The Strength of Weak Ties», *American Journal of Sociology* 78/6, p. 1360-1380.
- HABERMANN W. 2004, «Gymnasien im ptolemäischen Ägypten – eine Skizze», in D. KAH et P. SCHOLZ (éds), *Das hellenistische Gymnasium. Wissenskultur und gesellschaftlicher Wandel* 8, Berlin, p. 335-348.
- ISMARD P. 2010, *La cité des réseaux. Athènes et ses associations, VI^e-I^{er} siècle av. J.-C.*, Paris.
- KLOPPENBORG J.S. et St. WILSON 1996, *Voluntary Associations in the Graeco-Roman World*, Londres.
- LEGRAS B. 1999, *Néotès. Recherches sur les jeunes grecs dans l'Égypte ptolémaïque et romaine*, Paris.
- MAILLOT St. 2012, «La formalisation des réseaux de mobilité méditerranéens. Remarques sur les associations à l'époque hellénistique», in L. CAPDETREY et J. ZURBACH (éds), *Mobilités grecques: Mouvements, réseaux, contacts en Méditerranée, de l'époque archaïque à l'époque hellénistique*, Bordeaux, p. 235-259.
- MÉLÈZE-MODRZEJEWSKI J. 1985, «Entre la cité et le fisc. Le statut grec dans l'Égypte romaine», dans *Symposion 1982*, Valence, p. 241-280.
- MERCKLÉ P. 2011, *Sociologie des réseaux sociaux*, Paris (2004¹).

- PERPILLOU-THOMAS Fr. 1993, *Fêtes d'Égypte ptolémaïque et romaine d'après la documentation papyrologique grecque*, *Studia Hellenistica* 31, Louvain.
- REDON B. 2011, «Statut, revenus et fiscalité des édifices de bain en Égypte 1. Époque ptolémaïque», *BIFAO* 111, p.301-322.
- REDON B. à paraître, «Reflexions on the absence of Roman *thermae* in Egypt (1st-2nd c. AD)», in B. REDON (éd.), *Current Research on Baths in Egypt: New Archaeological Discoveries*, Le Caire.
- STRAUS J.A. 2014, «Esclaves malfaiteurs dans l'Égypte romaine», in G.TALLET et Chr.ZIVIE-COCHE (éds), *Le myrte et la rose. Mélanges offerts à Françoise Dunand par ses élèves, collègues et amis I*, Montpellier, p.23-31.
- TALLET G. 2011, «Voir et interpréter les signes du dieu: une apparition de Mandoulis au temple de Kalabchah (Nubie)», in S. GEORGIOUDI, R. KOCH-PIETTRE et F. SCHMIDT (éds), *La raison des signes. Présages, rites, destins dans les sociétés de la Méditerranée ancienne*, *RGRW* 174, Leyde-Cologne-New York, 2011, p.343-383.
- TALLET G. 2012, «Oracles in Roman Egypt», in Chr. RIGGS (éd.), *Oxford Handbook for Roman Egypt*, Oxford, p.398-418.
- TRÜMPER M. 2011, «Where the Non-Delians Met in Delos. The Meeting-Places of Foreign Associations and Ethnic Communities in Late Hellenistic Delos», in O.M. VAN NIJF et R. ALSTON (éds), *Political Culture in the Greek City After the Classical Age*, Louvain-Paris-Walpole, MA, p.49-100.
- VAN MINNEN P. 2002, «Αἱ ἀπὸ γυμνασίου. 'Greek' Women and the Greek 'Elite' in the Metropoleis of Roman Egypt», in H. MELAERTS et L. MOOREN (éds), *Le rôle et le statut de la femme en Égypte hellénistique, romaine et byzantine*, *Studia Hellenistica* 37, Louvain, p.337-354.
- WESTERMANN W. L. 1932, «Entertainment in the Villages of Graeco-Roman Egypt», *JEA* 18/1-2, p.16-27.